



Programme BKF/023 Appui à la gestion durable des ressources forestières (AGREF)

FACILITÉ LUXEMBOURGEOISE DE SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ

Appel à projet pour la sélection de projet de valorisation des produits forestiers non ligneux

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la gestion durable des ressources forestières, LuxDev lance un appel pour la sélection des meilleurs projets dans le secteur des produits forestiers non ligneux. Ces projets bénéficieront d'un cofinancement pouvant aller de 20 à 100 millions de francs CFA.

Les filières ciblées sont celles jugées prioritaires par la stratégie nationale de valorisation des produits forestiers non ligneux au regard de leur fort potentiel de création d'emplois et de contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Il s'agit principalement de la filière moringa, karité, néré, tamarin, miel et baobab.

Entreprises et coopératives des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre Ouest, du Centre Sud, des Hauts Bassins et du Plateau Central, cette belle opportunité est la vôtre ! Saisissez-la pour développer vos affaires et contribuer à la transition du Burkina vers l'économie verte.

Les critères généraux d'éligibilité sont les suivants :

Catégories d'acteurs éligibles

- Coopératives régies selon l'acte uniforme OHADA ;
- Petites et moyennes entreprises (PME) ;
- Grandes entreprises et agro-industries.

Conditions d'éligibilité

- Avoir au moins 3 années d'activités effectives ;
- Avoir entre 5 et 250 employés (permanents et non permanents) ;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 60 millions de FCFA ;
- Être en règle vis-à-vis des impôts pour les entreprises privées (attestation de situation fiscale) ;
- Être à jour vis-à-vis la réglementation du travail et des lois sociales (attestation de la direction chargée de du travail et des lois sociales).

Types de projets éligibles

- Transformation et commercialisation des produits des produits forestiers non ligneux.

Conditions de financement des projets retenus

- Être capable de cofinancer au moins 50% du coût total du projet ;
- Démontrer l'existence d'une équipe technique capable d'assurer la mise en œuvre du projet.

Composition du dossier

- Formulaire de candidature ;

- Preuve de constitution légale ;
- Derniers comptes clôturés de l'entreprise (2021 et 2022) ;
- Attestation de situation fiscale ;
- Copie légalisée du document de la propriété du site de l'entreprise ou le contrat de bail ;
- Déclaration sur l'honneur.

Le formulaire de candidature, la déclaration sur l'honneur et les lignes directrices sont en pièces jointes ci-dessous.

Date de réception des dossiers

Les dossiers sont recevables du 5 février au 11 mars 2024 de 8H30 à 16H00. La date limite de dépôt des dossiers de soumission physique est fixée au 11 mars 2024 à 16 heures 00 minute et à 23 heures 59 minutes pour les dépôts en ligne. Aucun projet n'est recevable après cette date.

Lieux de réception des dossiers

Les dossiers numériques sont recevables par courriel à l'adresse : steve.pare@luxdev.lu

Pour les dépôts en ligne, s'assurer de bien obtenir d'un accusé de réception.

Les dossiers physiques (papiers + support numérique en clé USB) sous enveloppe scellée (fermée et cachetée), indiquant la mention « facilité luxembourgeoise de soutien au secteur privé : Appel à projets PFNL », sont recevables à :

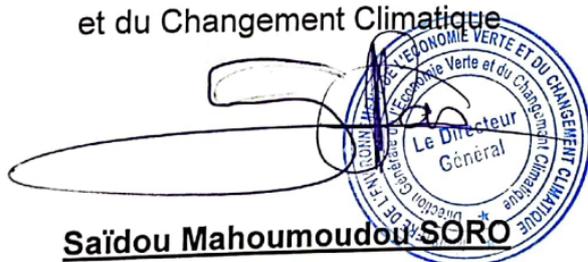
- la Direction Générale de l'Economie Verte du ministère de l'Environnement à Ouagadougou :
NEBIE B. Paulin, Tél : 71 35 05 85 ;
- la Direction Régionale de l'Environnement du Centre :
SAWADOGO Yacouba, Tél : 76 44 30 18 ;
- la Direction Régionale de l'Environnement de la Boucle du Mouhoun :
NEBIE Saga, Tél : 75 46 33 36
- la Direction Régionale de l'Environnement du Centre-Ouest :
SAWADOGO Honorine, Tél : 51 88 44 13 ;
- la Direction Régionale de l'Environnement du Centre-Sud :
BONKOUNGOU Mohamed, Tél : 76353630
- la Direction Régionale de l'Environnement des Hauts-Bassins :
NIKIEMA Abdoulaye, Tél : 76 03 69 66 / 70 53 30 13 ;
- la Direction Régionale de l'Environnement du Plateau Central :
DIAO Adama, Tél : 57 59 64 91.

Un registre sera ouvert à cet effet dans les différents lieux de dépôt. Tout déposant est tenu de signer ledit registre.

NB : - Le présent appel à projet n'impose en aucun cas à la coordination du programme AGREF le remboursement des frais engagés dans la préparation et la soumission des propositions ;

- Aucun dossier enregistré ne pourra être retiré ;
- *Seules les candidatures présélectionnées seront contactées pour la suite de la procédure.*

Le Directeur Général de l'Economie Verte
et du Changement Climatique



Saïdou Mahoumoudou SORO

Le Conseiller Technique Principal
du Programme AGREF



Alain PENELON

Documents joints :

- [240124_declaration_sur_l_honneur_fv.docx \(DOCX - 37.4 ko\)](#)
- [240124_directives_facilite_bkf2_fv.pdf \(PDF - 589.4 ko\)](#)
- [240124_formulaire_de_candidature_facilite__bkf023_fv.docx \(DOCX - 260.6 ko\)](#)